

Mesnil-sur-l'Étrée

Bulletin municipal 2015





NUMÉROS UTILES AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Accueil en mairie02 37 64 90 00
Fax02 37 64 90 01
E-mail mairie-de-mesnillestree@orange.fr
Portable mairie en cas d'urgence.....06 98 37 90 00

Assistante sociale.....02 32 58 14 90
Centre antipoison – Lille.....03 20 44 44 44
Centre des impôts de Verneuil.....02 32 32 90 60
École primaire Gutenberg02 37 82 97 05
Électricité (dépannage)09 72 67 50 27
Gaz (dépannage)08 00 47 33 33
Gendarmerie17 ou 02 32 58 00 17
Hôpital de Dreux (urgences)02 37 51 51 85
Hôpital d'Évreux (urgences).....02 32 33 80 97
Impôts fonciers, cadastre – Évreux02 32 23 31 00
La poste02 37 82 90 12
Paroisse Saint-André-Mesnilliers02 32 37 30 53
Pompiers.....18 ou 112
Présence verte (téléassistance).....02 32 24 42 90
SAMU – Dreux02 37 46 15 15
SAMU – Évreux15
SEA Paquetterie (syndicat eau)02 32 58 29 00
Trésorerie de Nonancourt02 32 58 04 51

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2015

- lundi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi, de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 11 h 00.

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs cantine :

3,00 € enfants
3,21 € adultes

Tarifs activités périscolaires :

10 € par cycle
50 € l'année (5 cycles)

Tarifs garderie :

4 € garderie exceptionnelle
6 € garderie demi-tarif
12 € garderie plein tarif

Location matériel :

1 € la chaise
3 € la table
50 € caution

Location salle :

300 € le week-end
150 € la journée

Forfait chauffage du 1^{er} octobre au 1^{er} avril :

40 € le week-end
20 € la journée
500 € caution

SOMMAIRE

Renseignements pratiques.....	2
Édito.....	3
La structure communale.....	4
La vie communale.....	8
Une commune en mouvement.....	12
État civil.....	15
La parole aux associations.....	16
Mémento.....	22
Les entreprises mesniloises.....	23

Directeur de la publication :

Jacques Boutin.

Crédit photos :

*Danielle Aubert,
Marie-Christine Boudier,
Alain Cordonnier,
André Cottin,
Bernard Duplat,
Isabelle Foucault,
Stéphanie Maurice,
Roger Meyer,
Stéphanie Perrault,
Yves Rangdet,
Colette Robquin,
Lucien Sanchioni,
Patrice Verger
et la mairie de Mesnil-sur-l'Estrée.*

Rédaction :

*Alain Cordonnier,
Karine Motte-Colleu,
Jean-Claude Provôts.*

Conception – Impression :

*Ccommunication 28100 Dreux
Tél. 02 37 46 62 36.*

Tirage : 500 exemplaires.



L'année 2014 a été une année de changements. Les premiers mois ont vu la fin d'une mandature qui aura connu plusieurs rebondissements. Puis il y eut le scrutin de mars et l'élection d'un conseil rajeuni avec l'entrée de huit nouveaux membres. A cette occasion une nouvelle organisation a été mise en place. Moins pyramidale, elle a réparti les tâches en fonction des compétences et des aspirations de chacun, et chacun s'est mis au travail avec détermination, dans un seul but : l'intérêt du plus grand nombre.



Malheureusement nos moyens qui se verront réduits avec la baisse importante des dotations de l'État, associée aux obligations nouvelles qu'il nous impose, nous obligent à être prudents et à observer la plus grande rigueur dans nos dépenses. Nous ne pourrions pas satisfaire toutes les demandes de nos concitoyens en même temps, mais sachez que nous sommes à l'écoute de tous, que nous comprenons parfaitement vos attentes et que nous nous employons à faire le maximum.

Changements également avec la modification des structures administratives qui génère beaucoup de questions sans réponses quant aux conséquences que cela nous réserve. Les « Basse » et « Haute » Normandie ne seront plus qu'une seule région : la Normandie, mais quel sera notre centre administratif ? Notre canton de Nonancourt est supprimé, nous sommes aujourd'hui rattachés au canton de Saint-André-de-l'Eure. Notre communauté de communes, la CCRSE, se trouve par conséquent à cheval sur deux cantons ; cela pourra-t-il perdurer ? Notre trésorerie de Nonancourt devait disparaître au premier janvier 2015 mais, aux dernières nouvelles, elle y restera pendant un an... Après cela ?

A la lecture de ce bulletin vous trouverez tout ce qui fait la vie de notre village avec divers renseignements administratifs, quelques exemples de travaux communaux, ainsi que les activités de nos associations dont je félicite les dirigeants et les bénévoles pour la peine qu'ils se donnent à animer notre commune. Je profite de cette tribune pour inviter toutes les Mesniloises et tous les Mesnilois à leur rendre hommage en participant le plus possible aux diverses activités qu'ils nous proposent.

Je tiens à remercier l'équipe qui a œuvré pour la réalisation de ce bulletin qui offrira à chacun un éclairage sur le dynamisme de notre village et en particulier aux nouveaux arrivants qui y trouveront, de surcroît, des réponses à leurs questionnements.

Au nom de tout le conseil municipal je termine en vous souhaitant une année 2015 chargée de bonheur et de réussite à toutes et à tous avec une pensée toute particulière aux familles de ceux qui nous ont quittés en 2014 et dont nous gardons le souvenir.

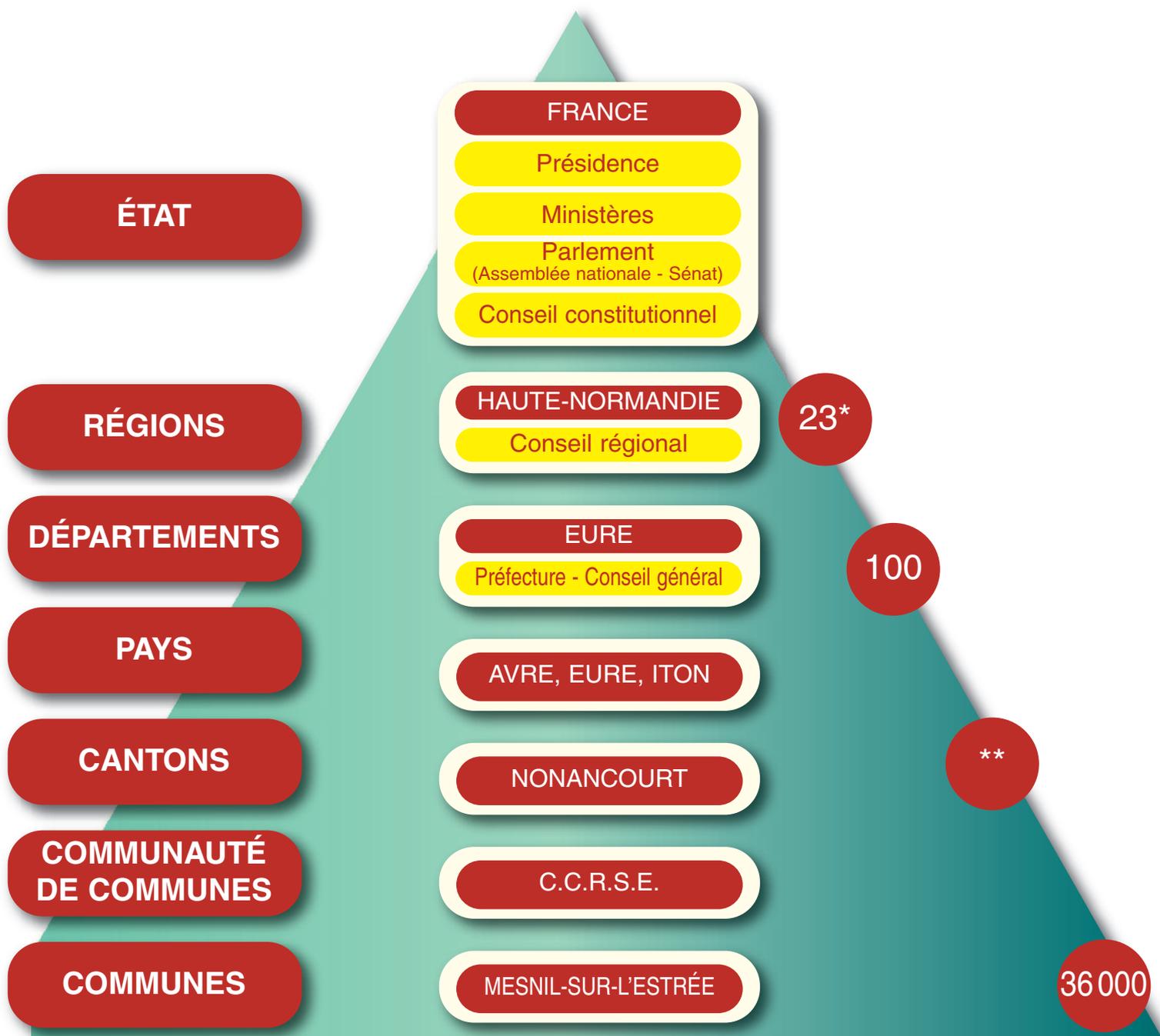
Le maire,
Jacques BOUTIN





Le « millefeuille », de l'État à la commune

Toute une organisation pyramidale pour faire connaître, jusque dans les confins les plus reculés du territoire national, les lois, les décrets, les décisions, etc. Mais aussi pour répartir les recettes fiscales et les subventions. Elle permet des transferts de compétences communales au profit des communautés de communes afin de les réaliser de façon groupée et, de préférence, avec un gain économique (par exemple le ramassage des ordures ménagères).



* En 2016 le nombre de régions doit être de 13. Nous ferons alors partie de la NORMANDIE.

** En 2015 le canton de NONANCOURT disparaît ; nous sommes rattachés au canton de SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE.



Le conseil municipal

14 élus : 1 maire, 3 adjoints et 10 conseillers municipaux.

Pour prendre les décisions, représenter la municipalité, faire appliquer la loi, maintenir l'ordre public, gérer les finances, élaborer des projets, soutenir les animations locales, organiser les différentes élections.

L'équipe en place a choisi l'organisation suivante afin

de répondre le plus efficacement possible à ces obligations.

Stratégie : finances, communication, projets.

Technique : entretien, travaux, éclairage public.

Relationnel : école, associations (festivités, patrimoine, centre aéré, sports, loisirs), commémorations.



Jacques Boutin
maire



Alain Cordonnier



Karine Motte-Colleu



Emmanuel Varlet



Florence Foureau



Christian Vincent



Jean Lucien Le Clézio
2^e adjoint



Fabrice Bossuyt



Geneviève Fungère



Éric Louis



Fabienne Tachet



Philippe Esnault



Sylvette Broucke
3^e adjoint



Conseillers municipaux

Le maire pilote l'ensemble de cette organisation ainsi que le personnel communal.

Chaque adjoint est en charge de l'animation de l'un des trois domaines.

Les conseillers municipaux se répartissent en groupes de travail dans un ou plusieurs domaines et préparent ainsi les propositions que le maire décide de soumettre au vote du conseil.

Les propositions retenues sont à réaliser sous la responsabilité de l'adjoint en charge du domaine.

La permanence d'urgence de fin de semaine est assurée à tour de rôle par le maire ou l'un de ses adjoints (une fois toutes les quatre semaines).

Le maire et ses adjoints se réunissent tous les vendredis matin.



Coup de chapeau à Stéphane Petit, conseiller de mars à décembre 2014, pour sa contribution au professionnalisme de la cantine scolaire.



Le personnel communal

SERVICE ADMINISTRATIF



Mmes Florence Le Clézio (secrétaire de mairie) et Cindy Delaye (adjoint administratif) qui a été remplacée par Mlle Camille Stinat pendant son congé parental.

Leurs fonctions sont les suivantes :

- Accueil et gestion de la population, accueil de nouveaux administrés, inscription sur les listes électorales, instruction des demandes de pièces d'identité, informations sur les activités associatives de la commune, enregistrement des diverses réclamations, demandes de logement, aide à la consultation des plans de la commune...
- Mise à jour des registres d'état civil : naissance, mariage, décès.
- Délivrance des papiers d'identité. Le secrétariat peut servir d'intermédiaire entre le public et la préfecture pour des documents comme les cartes grises, etc.
- Gestion du recensement de la population et de l'action sociale (CCAS).
- Instruction des dossiers et gestion des décisions communales en matière d'urbanisme.
- Participation à la gestion des finances communales : comptabilité, budget, marchés publics, subventions...
- Préparation et présence aux réunions du conseil municipal.
- Rédaction des actes administratifs (arrêtés, délibérations du conseil...).
- Gestion des Ressources humaines.
- Assistance aux élus.
- Suivi des affaires scolaires et périscolaires (cantine et garderie).
- Gestion du cimetière communal.
- Relations avec les partenaires extérieurs : communauté de communes, conseil général, préfecture, DDTM (*) et concessionnaires réseaux...

SERVICES TECHNIQUES



- MM. Laurent Dupas (remplacé par M. Guillaume Raboteau) et Louis Liget ont pour mission :
 - l'entretien des équipements ;

(*) Direction départementale des territoires et de la mer.

– des activités spécifiques : réalisation de petits travaux (maçonnerie, peinture...) liés à l'aménagement des espaces verts, renfort à l'entretien des espaces voiries boisés.

– l'entretien des bâtiments communaux (travaux de peinture, de plomberie, de serrurerie, propreté, collecte, de maçonnerie, de voirie, d'électricité, de manutention, etc.).

• M. Salvatore Mirante a pour mission :

- d'effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site ;
- l'entretien général ;
- la plantations de vivaces ou annuels, l'entretien des massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille, traitements...), plantation et entretien d'arbres hautes tiges (taille, élagage), tonte et débroussaillage des espaces verts et bordures.

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Ce service est composé de six personnes qui ont des missions différentes, mais indispensables, au fonctionnement de notre école.



• Les ATSEM : Mmes Chantal Verger et Élodie Riguet sont des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant

directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. Elles sont également chargées de la surveillance de la garderie, le matin et le soir.

• La cantinière : Mme Domicilia Nail est notre cantinière. Elle a pour mission de participer à l'élaboration des menus, de préparer les commandes de produits frais, de gérer la cuisine en faisant respecter les règles d'hygiène (port de la charlotte, de surchausses), utilisation des produits d'entretien, plat témoin, réception des commandes, préparation des repas, de l'entretien du matériel et des locaux utilisés.



• Les agents techniques des écoles : Mmes Catherine Ardilio, Patricia Feisthauer, Corinne Bonnegent (actuellement remplacée par Mme Rachel Portier) ont pour missions :

- la surveillance de la cour pendant l'heure de midi ;
- le service des repas ;
- l'entretien des locaux communaux (l'ensemble des classes, salle de restauration, foyer communal, gymnase, etc.) ;
- le respect des règles d'hygiène ;
- la participation aux activités périscolaires.



Le budget 2014

Le budget communal est divisé en deux sections :

- Une section fonctionnement représentant toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières et les charges financières.
- Une section d'investissement qui regroupe essentiellement les opérations non répétitives de la collectivité, lesquelles se traduisent par une modification du patrimoine : achat de véhicules, construction de bâtiments, etc.

Chaque section doit être équilibrée entre recettes et dépenses.

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général (assurances, énergies, etc.)	277 255 €	Produits des services et ventes diverses	46 960 €
Charges de personnel	432 320 €	Impôts et taxes	418 001 €
Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions...)	106 942 €	Dotations et participations de l'État et du département	250 139 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	4 480 €	Revenus des immeubles	5 530 €
Charges exceptionnelles et imprévues	88 284 €	Remboursement de charges sociales	22 200 €
Amortissements des travaux	12 600 €	Produits exceptionnels	3 700 €
Virement à la section investissement	26 019 €	Excédent de fonctionnement reporté	201 370 €
Total	947 900 €	Total	947 900 €

SECTION INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Emprunts et dettes assimilés	12 208 €	Virement de la section fonctionnement	26 019 €
Travaux sur réseau électrique	20 287 €	Subvention d'équipement versée	12 600 €
Immobilisations corporelles (acquisitions de matériels, travaux sur bâtiments...)	108 700 €	Dotations globales et fond d'investissement	13 033 €
Travaux en régie	20 000 €	Excédent d'investissement reporté	109 543 €
Total	161 195 €	Total	161 195 €

COMMENT SONT CALCULÉES VOTRE TAXE D'HABITATION ET VOTRE TAXE FONCIÈRE ?

La base d'imposition pour ces taxes est la valeur locative de votre logement.

La valeur locative a été déterminée en 1970, à la construction ou après constatation d'un changement pour la période postérieure, par les services fiscaux selon les caractéristiques de votre logement et suivant un barème défini pour chaque commune.

Par la suite, tous les ans, le parlement vote une actualisation des valeurs locatives suivant l'indice des loyers.

Enfin, les collectivités locales votent un taux de la taxe qui leur revient.

Pour la taxe d'habitation, les bénéficiaires sont la commune et les organismes d'intercommunalité.

Pour la taxe foncière, les bénéficiaires sont la commune, les organismes d'intercommunalité et le département.





Les travaux

Les travaux réalisés en 2014

Les travaux du cabinet des infirmières ont été terminés pendant l'été. Carole et Karine ont débuté leur activité début septembre pour le confort des Mesniloises et des Mesnilois.

Avant la rentrée, les peintures de la classe CM1/CM2 ont été refaites et l'aménagement de la classe a été revu.

Le chauffe-eau de la cantine a été changé et toute la plâtrerie alu a été renouvelée. L'inox est désormais obligatoire, pour des questions d'hygiène.

Après que des personnes indélicates aient déposé des gravats de toutes sortes, et que nous ayons été obligés de les faire enlever, nous avons fait poser des grosses pierres à l'entrée du chemin des Romains afin d'empêcher le passage des véhicules. Seuls les piétons et les cyclistes y ont accès.



Pose d'une pierre également dans la Côte noire, celle-ci étant interdite à la circulation automobile. Des panneaux « voix sans issue » ont été installés à chaque extrémité.

Travaux à effectuer dans le courant de 2015

Chaudière de l'école : les études concernant la pose de la nouvelle chaudière à gaz sont maintenant terminées ; les travaux débuteront dans les prochaines semaines.

Parmi les autres travaux, citons :

- L'agrandissement du parking de la poste.
- L'aménagement d'un « espace nou-nous » place de la Poste.
- Les peintures et aménagements de la classe de CE1/CE2.
- L'aménagement de l'accès mairie et mise aux normes handicapés.
- Le réaménagement du cimetière.



Travaux à lancer avec d'autres partenaires

- SYAC (syndicat d'assainissement collectif Saint-Germain-Mesnil) : l'extension des réseaux ;
- SIEGE (syndicat intercommunal d'électricité et du gaz de l'Eure) : une tranche d'enfouissement souhaitée pour 2016.

Autres projets (*)

- Consolidation de l'église.
- Agrandissement et mise aux normes du foyer communal.
- Aménagements du stade.

(*) Ces réalisations nécessitent des investissements importants générant un poids financier sur le long terme (emprunts). Elles ne seront lancées qu'après connaissance approfondie des conséquences des réductions de dotation que nous devons subir (moins 30 % sur 3 ans). La surveillance et l'étude de cette conjoncture seront assurées par l'équipe « finances ».

Jean LE CLÉZIO



Un site internet au service de la commune

Un premier site a existé il y a quelques années mais, non entretenu, il est tombé dans l'oubli.

Grâce à la ténacité de Marie-Christine Boudier un nouveau projet est né et a été validé par le conseil municipal, fin 2013. Après un gros travail de recherches, de préparation et de structuration, le nouveau site a été mis en place début 2014 avec la participation d'Alain Cordonnier, qui le fait vivre depuis.

Vitrine de notre commune, pour tous les habitants mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir l'histoire de notre village, trouver les informations nécessaires à la vie quotidienne, partager des informations en temps réel... et pourquoi pas, s'y installer.

Pour tous renseignements sur le site :
mesnilsurlestree@gmail.com

<http://mesnil-sur-lestree.fr/>



Les activités scolaires

Au cours de l'année 2013-2014, un certain nombre d'actions ont été menées au sein de l'école Gutenberg.

En voici un aperçu

Le mardi 17 décembre 2013, les enfants ont interprété des chants de Noël, les parents élus ont organisé un goûter avec des boissons chaudes. Le père Noël était, bien sûr, au rendez-vous !

- Un spectacle pour Noël, « La Fable du monde », a été offert à tous les enfants, au foyer communal, le mardi 7 janvier 2014.

- Du 5 au 9 mai 2014, les élèves de CE 2 - CM 1 - CM 2 ont eu la chance de partir en classe « découverte » dans les Côtes-d'Armor, à Erquy, important et authentique port de pêche de Bretagne, capitale de la coquille Saint-Jacques. Des ateliers de découverte du littoral ont été organisés ainsi que la pêche à marée basse et la fabrication d'un aquarium par les enfants. Ils ont pu aussi s'initier au char à voile. Une journée passée sur les îles Chausey, avec un temps magnifique, était l'occasion de prendre le bateau. Pour terminer le séjour, une visite du Mont-Saint-Michel était un incontournable. Les enfants garderont un très bon souvenir de ces vacances avec leurs camarades.

- Cette année, le carnaval a eu lieu le matin du samedi 12 avril. Le thème retenu était « le Moyen

Age », de beaux chevaliers et de belles damoiselles ont défilé dans les rues du village.

- En fin d'année scolaire 2013-2014, les élèves de PS au CE 1, ont passé une journée en Normandie.

De Pacy-sur-Eure à Breuilpont, ils ont voyagé dans une véritable machine à remonter le temps sur l'ancienne ligne de chemin de fer Rouen-Orléans. Cette ancienne ligne permet de surplomber la vallée de l'Eure et de profiter d'un point de vue unique sur les méandres de la rivière.

Puis, ils se sont rendus à la ferme pédagogique municipale de Navarre (près d'Évreux) pour y trouver un jardin potager, un parc animalier, une volière, un labyrinthe, des prairies et un site forestier.

- Fin juin 2014, la kermesse organisée en coopération avec le comité des parents d'élèves a connu un vif succès, malgré la pluie. Les fonds récoltés lors de cette manifestation serviront à financer de futurs voyages scolaires.

- L'année scolaire s'est terminée, comme chaque année, par une journée de rencontres sportives sur le stade du Mesnil et un spectacle de fin d'année offert par les enfants : chansons, sketches et danses ont fait la joie des enfants et des parents !

La réforme scolaire

L'école étant une priorité majeure pour la municipalité du Mesnil, la mise en place de la réforme a fait l'objet de beaucoup d'attention pour cette nouvelle rentrée, ce malgré le refus du directeur d'académie pour l'aménagement des horaires.

En effet la réforme a pour conséquence :

- l'instauration de l'école le mercredi matin ;

- l'obligation pour la mairie d'organiser des activités périscolaires de 15 h 45 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les activités proposées répondent à certaines attentes des parents, comme l'organisation d'études surveillées, et un équilibre entre activités sportives et culturelles. Des conventions ont été signées avec des professionnels afin de proposer aux enfants qui le souhaitent, musique, danse, contes et poneys (pour les maternelles).

Ces activités serviront de support pour la préparation du spectacle de fin d'année, organisé conjointement par l'école Gutenberg et l'école de musique de Saint-Georges-Motel.

Le conseil municipal, ne souhaitant pas en faire supporter le coût par les parents, demande une participation symbolique de 10 € par cycle de sept semaines et par famille.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la mairie.

Les délégués des parents d'élèves de l'école Gutenberg

Fabrice BOSSUYT

Joris (CE 1)

Yovan (GS)

Frédéric MOSLAND

Velma (CM 2)

Victor (CE 1)

Anne-Laure DECAMP

Valentin (PS)

Stéphanie PERRAULT

Lisa (CM 2)

Jeanne (CE 1)

Cécile GABET

Charles (CE 1)

Vanessa SURAY

Alexia (CM 2)

Mathieu (CM 1)

Érine (MS)

Hélène LARONCHE

Louis (CE 1)

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse suivante :
parentselevsgutenberg@gmail.com





Quelques règles de bonne conduite

1. Un juste tri, c'est l'environnement qui gagne

Pour bien trier ses emballages ménagers il suffit de suivre quelques consignes simples.

Les sacs poubelles n'étant bientôt plus ramassés, les ordures ménagères devront uniquement être déposées dans les bacs bleu, marron ou les conteneurs à verre.



• Dans le bac bleu :

- bouteilles et flacons en plastique y compris les flacons ayant contenus lessive, assouplissant, shampoing, produit de douche, etc. ;
- boîtes métalliques (attention, merci de bien vider les boîtes de leur contenu) ;
- briques alimentaires, les cartons, les journaux, magazines.

• Dans le bac marron :

- restes alimentaires ;
- films plastiques ;
- sacs en plastique ;
- bouteilles d'huile ;
- petits emballages (pots de yaourt...) ;
- emballages en polystyrène ;
- couches culottes ;
- papiers gras salis et articles d'hygiène...

• Dans le conteneur à verre : bouteilles, pots et bocaux en verre.



Remarque : il n'est pas utile de :

- laver les emballages avant de les jeter ;
- enlever les bouchons sur les bouteilles ou flacons ;
- déchirer le papier en petits morceaux ; s'ils sont de trop pe-

tite taille (comme les post-it), il est préférable de les « coincer » dans des déchets plus grands (dans des journaux pliés, par exemple) pour qu'ils n'échappent pas à la chaîne de tri ;

– écraser vos canettes et bouteilles de petit format sous le pied pour les aplatir.

Attention : une fois sur la chaîne de tri, les déchets non recyclables sont éliminés sous forme de refus de tri. Il en va de même pour les déchets qui passent à travers les mailles du crible. Ainsi, votre mauvais tri, double le coût de son élimination. Il faudra l'évacuer vers l'unité d'incinération et payer le coût de son transport et de son traitement.

En outre, nous vous rappelons que le compostage à domicile est une manière de participer au développement durable. Des



composteurs sont à votre disposition à la déchetterie.

D'autre part, une opération a été menée en 2014 par le SETOM et le département de l'Eure avec l'objectif de réduire les ordures ménagères résiduelles en donnant les déchets organiques à manger aux poules.

L'objectif du SETOM et du conseil général de l'Eure est de réduire de 6 % (soit 15 kg) le poids des ordures ménagères et assimilés d'ici 2017 ; soit de 249 kg en 2013, à 234 kg en 2017.

Merci aux habitants de Mesnil-sur-l'Estrée qui ont adopté les deux poules offertes.



pour une vie agréable dans notre village

2. Horaire d'ouverture de la déchetterie de la Madeleine-de-Nonancourt

Route de DAMVILLE (direction DROISY) – 27320 La Madeleine-de-Nonancourt – Tél. : 02 32 58 35 52.

Jours et horaires d'ouverture (fermeture les mardis, jeudis et vendredis matin) :

HORAIRES D'ÉTÉ

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- dimanche, de 9 h 00 à 11 h 00.

HORAIRES D'HIVER

- lundi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- mercredi, de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 ;
- vendredi, de 14 h 00 à 18 h 00 ;
- samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Le badge d'accès est obligatoire. Pour l'obtenir, présenter un simple justificatif de domicile (EDF, GDF, France télécom [téléphone fixe]).

3. Horaires de ramassage des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.

Attention : les semaines comprenant un jour férié le lundi, mardi ou mercredi, le ramassage est effectué le jeudi.

Tous les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte. Si le camion de collecte n'est pas passé à l'heure habituelle, il est conseillé d'attendre pour rentrer le bac. Parfois, le camion est retardé dans sa tournée.

4. Brûlage des déchets verts

Seuls les déchets végétaux peuvent être brûlés à l'exception des tontes d'herbe, des conifères (pin, sapin, thuya...) et des souches d'arbre. Les autres déchets ménagers, d'emballage..., doivent être pris en charge par les filières agréées. Leur incinération est formellement interdite.

Un arrêté préfectoral fixe l'ensemble de la réglementation des feux de plein air dans le département de l'Eure. Pour une information complète, consultez-le sur www.eure.gouv.fr

5. Bruits de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun d'entre nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun d'entre nous fasse appel sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive.

Veillez à ne pas être « l'auteur ou le complice de bruits, tapages ou attroupements injurieux et nocturnes troublant la

tranquillité des habitants ». Ces bruits et tapages sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :

- les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos. Ils sont tolérés entre 10 h 00 et 12 h 00 ;
- les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

6. Circulation

Nous rappelons que la vitesse dans le village est limitée à 50 m/h, voir 30 km/h, sur certaines zones.

7. Mur mitoyen, haie d'arbres : la séparation mitoyenne est constituée d'une haie ou d'arbres

• Haie : les produits de la haie mitoyenne appartiennent par moitié à chaque propriétaire (*C. civ., art. 669*).

Le copropriétaire d'une haie mitoyenne peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge pour lui de construire un mur sur cette limite (*C. civ., art. 668, al. 2*).

• Arbres mitoyens : article 670 du code civil (*L. 20 août 1881*) : les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie. Les arbres plantés sur la ligne séparative de deux héritages sont aussi réputés mitoyens. Lorsqu'ils meurent ou lorsqu'ils sont coupés ou arrachés, ces arbres sont partagés par moitié.

Les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis.

Chaque propriétaire a le droit d'exiger que les arbres mitoyens soient arrachés.

8. Réseau d'eaux pluviales

Il est rappelé que le réseau d'écoulement des eaux pluviales est réservé à cet effet et que TOUT autre rejet n'est pas autorisé.

9. Entretien des trottoirs et caniveaux

Les propriétaires ou les locataires des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, désherber ou de faire désherber les trottoirs et les caniveaux, nettoyer ou de faire nettoyer les excréments d'animaux (chiens, pigeons...), d'enlever les déchets de toute sorte (détritrus, feuilles, etc.) devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même, en cas de neige et de verglas, les propriétaires ou les locataires sont tenus de casser la glace et de balayer la neige le long de leur propriété, afin de maintenir un passage piéton.

Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours. Pour éviter des glissades lors de verglas, de neige gelée ou durcie, vous devez répandre du sel ou des produits abrasifs (cendre, sable...).



Une année riche en activités

9 janvier : galette des Rois du « Mesnil'Club-Aînés ».

17 janvier : inauguration du chemin des Anglais en direction de Compostelle, organisée par la municipalité. Une occasion de faire de l'histoire et de la géographie.



18 janvier : randonnée-découverte sur le tronçon du chemin de Compostelle passant par Mesnil-sur-l'Estrée et exposition présentant l'histoire des chemins de Compostelle d'hier et d'aujourd'hui.

25 janvier : stage de zumba par la « Gymnastique volontaire mesniloise ».

8 février : sortie au *Star Paradise* organisée par le « comité des Fêtes ».

15 février : soirée théâtre, *Parlez-moi d'amour*, par les « Balladins de l'Estrée ».

23 février : après-midi récréatif/jeux de société par le « comité des Fêtes ».

5 mars : sortie au Zénith à Paris pour le spectacle *Holiday on ice* par « Mesnil'Club-Aînés » avec le club de la « Bonne-Entente » d'Illiers-l'Évêque.

8 mars : tournoi de poker du « Mesnil hold'em ».

8 mars : stage de zumba organisé par la « Gymnastique volontaire mesniloise ».

6 avril : tournoi de tennis de table par « Les pongistes mesnilois ».

6 avril : concours de saut d'obstacles ouvert à tous aux « Poneys d'Alice ».



12 avril : carnaval des écoles organisé par les enseignants de l'école Gutenberg.



20 avril : chasse aux œufs organisée par « C.R.I.S.T.A.L.E. » en lien avec le « comité des Fêtes ».

27 avril : journée foot organisée par le « comité des Fêtes ».

3 mai : marché de printemps organisé par « C.R.I.S.T.A.L.E. ».

8 mai : commémoration de la fin de la guerre 39-45 avec « l'Amicale des anciens combattants ».

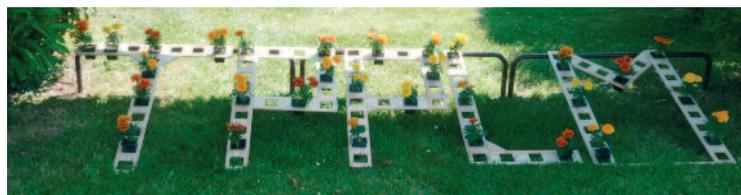
10 mai : tournoi de poker organisé par « Mesnil hold'em ».



10 mai : commémoration de l'abolition de l'esclavage organisée par la municipalité.

17 mai : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».

17 mai : fête des 10 ans de l'association « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».



23 mai : journée « propreté » à l'école Gutenberg avec une animation du SETOM.

24 mai : « journée propreté » organisée par la municipalité avec la participation du SETOM.

24 mai : fête des mamans organisée par la municipalité.



28 mai : sortie dans le Perche par l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois », avec visite de Nogent-le-Rotrou et de son château, de l'ancienne abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron, à Thiron-Gardais avec ses beaux jardins, puis de la magnifique église Saint-Martin à la Croix-du-Perche, et enfin des jardins de mosaïques de la Feuilleraie à Hipponvilliers.

1er juin : fête de la peinture organisée par le « comité des Fêtes ».



Une commune en mouvement



4 juin : journée en Normandie, par le « Mesnil'Club-Aînés », visite de l'abbaye de Valasse et déjeuner dans le réfectoire des moines ; l'après-midi, visite de l'atelier du musée du textile à Bolbec.

8 juin : concours de saut d'obstacles ouvert à tous par « Les poneys d'Alice ».

20 juin : remise des prix à l'école Gutenberg.



27 juin : spectacle de fin d'année de l'école Gutenberg.

28 juin : réunion d'information sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires par la municipalité.

28 juin : kermesse de l'école Gutenberg.

29 juin : marchons avec la « Gymnastique volontaire mesniloise ».



29 juin : spectacle de fin d'année ouvert à tous aux « Poneys d'Alice ».

1^{er} juillet : journée sportive de l'école Gutenberg.

1^{er} juillet : réunion d'information sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires par la municipalité.

1^{er} juillet : repas de fin d'année de la « Gymnastique volontaire mesniloise ».



5 juillet : nuit des églises avec l'association de « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ». Une mise en valeur de l'intérieur de l'église, grâce à la lumière de 300 bougies.



12 juillet : repas républicain suivi du feu d'artifice organisé par la municipalité.

17 juillet : repas intergénération avec le centre aéré « C.R.I.S.T.A.L.E. » et « Mesnil'Club-Aînés ».

19 août : repas au « Vallon de Chérisy » par « Mesnil'Club-Aînés ».

6 septembre : journée des associations par le « comité des Fêtes ».

14 septembre : randonnées mesniloises organisées par l'association « TOM pouce pousse... LA MOELLE ».



20 septembre : pose d'une plaque par l'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois » sur le puits rénové de la route de Louÿe, près du château.

20 et 21 septembre : journées du patrimoine organisées par l'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois », avec une exposition dans l'ancien presbytère, sur l'enseignement et les écoles au Mesnil-sur-l'Estrée, ainsi que la visite de la maison de l'abeille (anciennes mairie et école) au 39, Grande-Rue, avec le concours des propriétaires actuels, M. et Mme Lenud.



27 septembre : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».

4 octobre : tournoi de poker organisé par « Mesnil hold'em ».

4 octobre : repas annuel du « Mesnil'Club-Aînés » au restaurant « Le Grand Cerf » à Nonancourt.

5 octobre : foire à tout organisée par le « comité des Fêtes ».

11 octobre : les noces d'argent des « Balladins de l'Estrée ».

18 octobre : remise des prix du concours des maisons fleuries par la municipalité.



1^{er} novembre : repas dansant organisé par l'association des « Chasseurs du Mesnil-sur-l'Estrée ».

11 novembre : commémoration de la fin de la guerre 14-18 organisée par la municipalité.



11 novembre : exposition sur la



guerre 14-18 organisée par « Les anciens combattants ».

15 novembre : repas des anciens organisé par la municipalité, en présence de Mme Durantou, sénatrice de l'Eure et de M. Hervieu, conseiller général.

22 novembre : loto organisé par le « comité des Fêtes ».

5 décembre : soirée bowling organisée par le « comité des Fêtes ».

16 décembre : spectacle par les enfants de l'école Gutenberg.

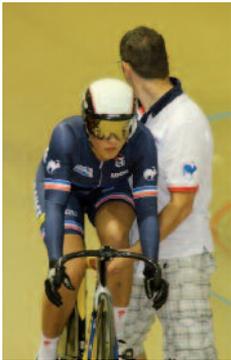


Des talents à Mesnil-sur-l'Estrée

Mélessandre Pain, nouvelle fois championne

Après une année 2013 brillante chez les juniors (voir Bulletin municipal 2014), Mélessandre est passée dans la catégorie des espoirs en début 2014, « mes principales adversaires seront les Russes, les Néerlandaises et les Espagnoles... ».

Dès les premières compétitions, à 19 ans, Mélessandre a été sacrée vice-championne d'Europe Espoir, à Anadia au Portugal, en juillet dernier, dans sa spécialité : le keirin. Depuis, elle a renforcé son palmarès avec quatre podiums internationaux « élite ». Bravo championne.



Quentin Bonhaure, champion départemental benjamin en athlétisme

Disputé sous la forme d'un triathlon (une course, un saut et un lancé), les championnats départementaux benjamins ont eu lieu à Dreux, début juin 2014.

Les titres ont été très disputés et les écarts jamais bien conséquents dans une compétition de haut niveau de performance.

Quentin termine sur la première marche avec 105 points avec un lancer de javelot à 26,18 m, un saut en hauteur à 1,56 m et un 50 m-haies en 8 s et 38 cs. Il améliore ses performances de deux points en terminant quatrième aux championnats régionaux.

Un succès prometteur !

Remise des prix des maisons fleuries pour l'année 2014



Les jardiniers sont les administrés les plus paisibles qui soient, même si parfois ils revendiquent comme les autres.

La saison ne fut pas bonne, des pluies torrentielles ayant beaucoup saccagé les plantations.

En complimentant les meilleurs et par la même occasion tous les autres, le mérite de chacun est ainsi souligné. Cette démarche de fleurissement et d'entretien donne une image positive de notre commune.

Quelques mots extraits du discours de Sylvette Broucke

- 1^{er} prix : Marie-Françoise et Claude Lambert.
- 2^e prix : Alain Froget.
- 3^e prix : Jocelyne et Joël Cahours.
- 4^e prix : Chantal et Alain Maraine.
- 5^e prix : Jacqueline Jacquet.
- 6^e prix : Marie-Claire Sanchioni-Chevalier et Luciano Sanchioni.
- 7^e prix : Michelle Montjaret.
- 8^e prix : Stéphanie et Jean-Pierre Leroy.
- 9^e prix : Lucette Métaiz.

- 10^e prix : Chantal et Frédéric Pain.
- 11^e prix : Patricia Feisthauer et Jude Masot.
- 12^e prix : Madeleine Roger.
- 13^e prix : Alain Rousselet.
- 14^e prix : Solange et Michel Roland.
- 15^e prix : Éliane Cormier et René Lambert, prix spécial pour l'entretien du petit bois, du respect de l'environnement et de l'esprit civique.

Louise Papin



Le Mesnil-sur-l'Estrée a perdu sa centenaire et doyenne. Mme Papin est décédée le samedi 5 juillet 2014, dans sa 102^e année.

Mme Louise Papin est née le 2 octobre 1912 à Mesnil-sur-l'Estrée. Depuis toujours, elle y a vécu, dans la maison familiale. Après quelques années de classe à l'école communale du village, elle a obtenu son certificat d'étude puis est partie en école ménagère à Dreux où durant trois ans elle a suivi des cours de couture, broderie, cuisine mais aussi de mathématiques et de français.

Les distractions étaient peu nombreuses et, hormis certains bals du samedi soir où elle retrouvait quelques amies, elle passait tout son temps à la maison y préparant les repas, assurant l'entretien de la maison et du jardin. La lecture, la broderie, le tricot et sa passion pour les chats étaient pour elle une belle occupation.

Très au courant de l'actualité grâce à la lecture du journal et par les visites de ses amis, Mme Papin vivait seule depuis bien longtemps. Personnage de caractère, bien lucide, encore très vive, elle gérait sa petite vie comme elle l'entendait.

Naissances



MATHONNIÈRE Dimitri	le 14 janvier
TAMBOURELLI Luca	le 4 février
DURAND Lucas	le 7 mars
AUVRAY Thiméo	le 28 mars
LASNE Alyssa	le 10 avril
DOURDY Anaïs	le 10 avril
ROUSSEAU Ethan	le 24 juin
ROUSSEAU Aaron	le 24 juin
MARQUIER Pierre	le 12 juillet
PHAN MALLET Lana	le 6 août
GUELOU Arween	le 13 septembre
MALES MACHADO	
DOS SANTOS Jade	le 1 ^{er} septembre
BONNARD Adam	le 5 décembre

Décès

PAPIN Louise	le 5 juillet
DILON Ulla	le 22 septembre
HERMELINE Jack	le 27 septembre
BOUCHET Gérard	le 22 octobre
BOUHOU Robert	le 28 octobre
CHÉREL Jeannine	le 3 novembre
JARRAFOUX Marius	le 9 novembre
KOUVTANOVITCH Jean-Pierre	le 16 novembre
PALLUAULT René	le 24 décembre

Mariages



CHEVALIER Yvan et DUPRIEZ Bruno	le 22 février
REGNAULT Anthony et LEBLANC Justine	le 28 juin
LEGALLAIS Jacques et MELA Caroline	le 5 juillet
MOËRMAN Olivier et JOREL Karine	le 12 juillet
DAVID Nicolas et JOLY Caroline	le 26 juillet
COUVELARD Jean et DEMARCQ Allison	le 6 septembre



Un vent de jeunesse souffle sur *Les Balladins de l'Estrée*



Les Balladins de l'Estrée ont intégré vingt nouveaux adhérents en 2014 qui ont entre 5 et 12 ans. Un bel apport d'énergie pour une troupe qui vient de fêter ses 25 ans d'existence !

Les jeunes qui nous rejoignent ont suivi des stages pendant les vacances scolaires pour participer à des jeux d'expression et découvrir la technique théâtrale.

Tous se sont déclarés enchantés de l'expérience. L'aventure se poursuivra pour les vacances de

février et de Pâques 2015. Nous n'étonnerons personne en annonçant que la prochaine création des *Balladins* sera inspirée par l'univers des enfants.

Afin de poursuivre la dynamique engagée, le deuxième épisode de la célébration des noces d'argent de la troupe, qui aura lieu en avril prochain, fera la part belle aux enfants.

Juste retour des choses pour se remémorer le formidable élan de jeunesse qui est à l'origine de

l'existence des *Balladins* : la liberté, l'égalité et la fraternité font la fête au Mesnil en 1989.

Pour l'année qui vient de s'écouler, la troisième édition du « Festiv'illiers », dont les *Balladins* assuraient la direction artistique, a tenu toutes ses promesses, dépassant les espérances du public au niveau de la qualité de la programmation.

Afin de donner un nouvel élan à ce type d'événement, les *Balladins* et le Mesnil-sur-l'Estrée mijotent un projet de création d'un festival jeune public itinérant.

Ce festival devrait se construire avec plusieurs mairies et associations de notre communauté de communes du sud de l'Eure. Il a d'ores et déjà retenu l'attention du département et de la région.

Pour toute information concernant les activités et l'actualité des Balladins, joindre Danielle Aubert, présidente de l'association.

Tél. : 06 07 13 59 73.

E-mail : aubert-danielle@orange.fr

Danielle AUBERT

Les pêcheurs rémois

Notre saison de pêche, pour l'année 2014, a débuté le samedi 8 mars pour s'achever le dimanche 21 septembre. Ces dates sont valables pour la première catégorie uniquement. Pour la deuxième catégorie (dominante poissons blancs) la pêche est autorisée du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Afin de satisfaire le plus grand nombre, nous avons procédé à plusieurs alevinages en truites fario pour un poids total de 650 kg.

Nous avons également lâché 5 000 truitelles sur les communes de Saint-Rémy-sur-Avre, Muzy, Mesnil-sur-l'Estrée, Saint-Germain-sur-Avre et Vert-en-Drouais.

Nous avons aussi consacré environ



800 heures à l'entretien des rives et à l'aménagement de la rivière.

Pour cette année 2014 deux pêches d'inventaires (comptage de poissons) ont été réalisées sur les communes de Mesnil-sur-l'Estrée et Saint-Rémy-sur-Avre ; cette pêche nécessite la

présence d'une vingtaine de personnes.

Pour 2015, nos cartes de pêche sont en vente depuis le 1^{er} janvier chez nos dépositaires « José et Lili » et le magasin « Proxi » :

- carte personne majeur : 75 €;
- carte interfédérale : 95 € (91 départements) ;
- carte personne mineur : 20 €;
- carte découverte (- 12 ans) : 6 €;
- carte femme : 32 €.

L'année 2015 verra l'association fêter ses 50 ans d'existence, le samedi 13 juin, avec un concours de pêche.

Patrice VERGER



Sauvegarde du patrimoine mesnilois



L'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois », arrive au terme de sa deuxième année d'existence, avec une entière satisfaction.

Le 14 février 2014 nous avons tenu notre première assemblée générale qui, par la présence fidèle des

adhérents, nous conforte dans notre engagement.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé afin de réussir les expositions grâce à leur investissement, au prêt de matériel et de documents divers.

Et bien entendu, nous continuons à travailler sur la mise en valeur de divers documents en notre possession. L'entretien de l'église est toujours d'actualité, mais évidemment moins spectaculaire que lors des premiers nettoyages.

L'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois » a été créée en décembre 2012.

Le but de l'association avait pour objectif premier la sauvegarde de l'église Sainte-Marie-Madeleine, de notre village. Mais après réflexion nous avons pensé que l'opportunité se présentait d'étendre cette sauvegarde, non seulement à l'église, mais à tout le patrimoine mesnilois.

Ce sont donc, non seulement les bâtiments, mais aussi toute la mémoire historique, documentations orales ou

écrites de notre village que nous souhaitons transmettre aux futures générations. Notre village à la chance d'avoir une histoire très riche, sachons la sauvegarder.

Nous ne possédons pas d'office de tourisme ni de syndicat d'initiative, alors il nous a semblé nécessaire de réunir au cœur d'une association tous ces souvenirs que chacun pourra consulter.

Dans quelque temps, la vie actuelle du village fera partie du patrimoine. Il serait donc judicieux de pouvoir également continuer à réunir des documents, des photos, afin que dans les années futures les nouvelles générations ne recommencent pas à leur tour des recherches compliquées sur le passé de notre village.

Réunir ce passé, cela dépend évidemment et essentiellement des détenteurs de celui-ci et de la volonté des Mesnilois.

En finalité, l'association se donne comme but essentiel de transmettre la sauvegarde du patrimoine historique, culturel et architectural du Mesnil-sur-l'Estrée, afin de le transmettre aux générations futures.

E-mail : bernard.duplat@orange.fr

Bernard DUPLAT



Le FCIE, Football club d'Illiers-l'Évêque, club d'Illiers et de la communauté de communes

Le Football club d'Illiers-l'Évêque est le dernier club de football du territoire de la CCRSE. Il dénombre à ce jour 144 licenciés, issus de 29 communes. Le club est le pôle d'attraction de tout un territoire pour la pratique du football. À ce titre, il est soutenu naturellement par la municipalité d'Illiers-l'Évêque mais également par la CCRSE, la municipalité du Mesnil-sur-l'Estrée et les communes alentours.

La saison 2013/2014 a été difficile pour le club dont les deux équipes seniors ont été rétrogradées en divisions inférieures (promotion d'excellence pour l'équipe A et 2^e division pour l'équipe réserve).

La saison 2014/2015 se profile bien mieux pour les seniors et matinaux avec des effectifs renforcés et la constitution d'équipes d'entente avec le FC Croth-Marcilly chez les jeunes en catégories U 11 et U 15.

Le club maintient le *continuum* de forma-



L'équipe U 18 (moins de 18 ans) 2^e division de district

tion des U 7 jusqu'aux seniors et vétérans.

C'est en tout onze équipes qui se trouvent engagées dans les différents championnats du DEF-District de l'Eure de football et les résultats de ce début d'année sont très prometteurs pour l'ensemble des équipes. Deux arbitres restent rattachés au club. Motiver de nouvelles vocations à

l'arbitrage reste un objectif vital pour notre sport car, sans arbitre, il n'y a pas de jeu.

Le club est très attaché également à la qualité de l'encadrement des jeunes car c'est l'unique moyen pour notre club rural de subsister.

Il est important de rappeler que c'est la passion d'éducateurs bénévoles qui maintient le club en vie et qu'il ne continuera d'exister que par ce que chacun y apportera.

Yves RANGDET



L'âme du vitrail

L'histoire du verre remonte à la préhistoire, cent mille ans avant notre ère.

Le verre était connu dès l'Antiquité à Rome, Ravenne, et en Gaule. Mais c'est seulement à l'époque romaine que la technique de cet art s'est fixée, et que son usage s'est répandu.

Il existe des verres naturels d'origine météoritique ; matière formée de sable accumulé au cours de millions d'années par l'érosion de l'écorce terrestre. Le verre se fabrique par fusion de sable siliceux, de chaux, de carbonate de sodium ou de potassium, et d'alumine.

Un beau cristal pourra être obtenu en mélangeant : silice 42,5 %, potasse 11,7 %, chaux 0,5 %, alumine 1,8 %, oxyde de plomb 4,5 %.

A partir de l'an mille commence une période faste pour le vitrail ; les premiers ateliers s'installent à Chartres. Puis l'abbé Suger dote la basilique de Saint-Denis d'une parure de vitraux. Le vitrail est bien entendu le reflet des connaissances de l'époque. L'art gothique permet aux bâtisseurs de cathédrales d'élever les flèches de plus en plus haut. Les nombreuses ouvertures allègent considérablement la masse de l'édifice avec de superbes vitraux.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous.

E-mail : lucmac@orange.fr

Luciano SANCHIONI



Le Mesnil'Club-Aînés



Encore une année de passée, qui nous a amenés des peines avec des décès, des départs en maison de retraite, et surtout la maladie, ce qui réduit le nombre des membres du club. Nous aimerions avoir un renouvellement, du sang neuf !

Nous nous réunissons tous les jeudis de 14 h 00 à 18 h 00 au foyer communal pour jouer à divers jeux de société et goûter ensemble. La porte est grande ouverte pour accueillir de nouvelles personnes qui voudraient nous rejoindre.

Pour l'année 2015, galette des Rois le 15 janvier. Les dates des autres activités et de l'assemblée générale restent à définir.

Colette ROBQUIN

Anciens combattants

Commémoration de la Grande Guerre 1914-1918

La guerre en Europe ne se solde pas par une victoire rapide et décisive de l'une des parties belligérantes, comme certains l'avaient prédit à tort en 1914.

Elle ne fut que souffrance et mort dans les batailles sur notre territoire, en particulier dans la Somme et à Verdun. Rien dans l'histoire humaine ne préparait les soldats à un conflit de cette dimension. Quatre années de massacres insensés coûtèrent la vie à dix millions d'hommes. La première s'acheva dans l'épuisement et le désespoir. Pourtant les chefs d'État européens décidèrent de faire en sorte que la Grande Guerre soit la « der des ders ». Malheureusement la terrible sanction infligée aux vain-

cus par le traité de Versailles préparait le terrain du conflit suivant.

Combien de décennies, combien de siècles faudra-t-il à notre pauvre planète défigurée, pour connaître une paix durable entre les peuples ? Combien de temps faudra-t-il pour que certains détenteurs du pouvoir ou possédants, qui sont en partie responsables des maux de notre terre, qui sèment le malheur et le chaos, soient neutralisés ? C'est la raison pour laquelle, les commémorations et les devoirs de mémoire sont indispensables.

Luciano SANCHIONI



Section parachutiste « Lieutenant Antoine de La Batie »



Activités en 2014

Au cours de l'année, les manifestations ont été multiples, comprenant entre autres : prises d'armes, cérémonies patriotiques ponctuelles et particulières, participation aux messes commémoratives et obsèques des adhérents. Tout cela dans le cadre du travail de mémoire qui nous est cher. Dans ce contexte, la section a été amenée à créer un chœur parachutiste non seulement pour perpétuer le chant dans nos rangs, mais aussi pour participer encore plus aux manifestations patriotiques. La section forte d'une centaine d'adhérents comprend quelques anciens ayant participé aux guerres de Corée, d'Indochine et d'Algérie et certains aux « OPEX ». La section comprend aussi quelques membres amis non-parachutistes. Pierre Mourier et René Pigalle en faisaient aussi partie.

La section organise tous les premiers jeudis du mois une réunion de bureau et tous les derniers jeudis du mois trois heures de chants, tout cela dans les locaux que la gendarmerie



de Dreux met gracieusement à notre disposition.

Les événements les plus marquants en dehors des cérémonies officielles ont été :

- cérémonie « Indochine » à l'Arc de triomphe à Paris ;
- cérémonie et messe en l'église Saint-Pierre de Dreux en l'honneur des morts de Dien Bien Phu avec participation du chœur parachutiste ;
- fleurissement de plusieurs tombes



de soldats américains parrainées par la section au cimetière de Colleville-sur-Mer ;

- notre méchoui de la Saint-Michel au bord de l'étang de Marsalin ;

– le défilé de plusieurs centaines de parachutistes français et étrangers sur les Champs-Élysées ;

- fin septembre, à Sorel-Moussel, cérémonie en l'honneur des victimes du « Drakkar » au Liban et cérémonie en l'honneur de André Zirnheld au cimetière des Batignolles, le créateur de la « Prière du para » tombé au champ d'honneur en Libye en 1942. (Cette prière transformée en chant sera adoptée par l'École interarmes de Coëtquidan.)

Nous avons eu à déplorer la perte de plusieurs de nos adhérents, dont le plus prestigieux était Michel Delmarle, décédé à 87 ans. « Monsieur 5 000 sauts », ancien d'Indochine et d'Algérie. Il a formé des milliers de parachutistes français et étrangers en tant que moniteur largueur à la BETAP de Pau pour ensuite former des parachutistes sportifs dans les centres-écoles de Château-Thierry et Carpiquet. Il était titulaire de la Légion d'honneur. C'était une figure emblématique et notre mascotte.

Vive les paras.

Roger MEYER



Gymnastique volontaire mesniloise

Bilan 2013-2014

Cette année s'est déroulée avec un effectif stable de trente licenciés qui ont pu, à leur choix, participer à une, deux ou trois séances par semaine. Nos animatrices, talentueuses et dévouées, ont participé à plusieurs stages de formation, partiellement financés par la section GVM, leur permettant de mettre à jour leurs techniques et d'en découvrir de nouvelles. Bravo !

Nous avons, comme chaque année, organisé ou participé à quelques événements festifs.

L'assemblée générale annuelle a été suivie avec attention par la grande

majorité des adhérents et s'est conclue par la traditionnelle galette des Rois. Merci à vous !

Votre présence et votre intérêt pour la vie de l'association sont nos meilleurs encouragements.

Rentrée 2014-2015

Les trois cours ont repris début septembre. Cette année, en l'absence de cours senior spécialisés (équilibre, mémoire), celui-ci a pu démarquer dès septembre. Les horaires restent inchangés :

– le lundi, à 14 h 30, cours « senior » avec Laurence ;

– le mardi, à 20 h 15, cours « adulte », avec Laurence ;

– le vendredi, à 9 h 00, cours « adulte », avec Gwenaëlle.

La compétence et le dynamisme de nos animatrices sauront vous convaincre de nous rejoindre.

Leurs cours variés et efficaces sont adaptés au maintien d'une bonne santé et d'une bonne forme physique.

Nous serons heureux de vous accueillir, gratuitement, pour effectuer quelques séances d'essai. A bientôt.

E-mail : andre.irene.cottin@orange.fr

Le bureau de la GV mesniloise

Les pongistes mesnilois

Les pongistes mesnilois ont repris le chemin des entraînements dès le début septembre pour se préparer à leurs championnats qui ont débuté début octobre. Les résultats sont au rendez-vous pour l'instant, toutes les équipes réalisent de très belles performances. Ils ont accueilli de nouveaux éléments mais ont surtout subi, malheureusement, le départ de plusieurs joueurs.

Le club accueille toutes les personnes qui souhaitent apprendre, jouer, pratiquer en loisir ou en compétition le tennis de table avec toujours la même bonne humeur, depuis des années.

L'année 2015 est une année très spéciale pour le club ; en effet, cela fera dix ans que le club « Les pongistes mesnilois » a ouvert ses portes au Mesnil-sur-l'Estrée.

Manifestations à venir

Le club organisera son traditionnel tournoi annuel le dimanche 5 avril 2015, au foyer communal de la commune. Il est ouvert à tous les pongistes ; cependant, pour une meilleure organisation, il est demandé de s'inscrire avant.

De nombreux lots seront, comme d'habitude, distribués afin de récompenser les meilleurs.

• Le 14 juin 2015 : fête pour les 10 ans du club réservée exclusivement aux pongistes personnellement invités.



Horaires d'entraînements :

– le mardi, de 18 h 00 à 19 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30 pour jeunes et seniors ;

– le mercredi de 14 h 30 à 16 h 00 pour les plus jeunes ;

– le vendredi, de 18 h 00 à 19 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 00/20 h 30 pour les jeunes et adultes.

Site internet : n'oubliez pas de retrouver toutes les informations du club sur <http://pongistesmesnilois.free.fr>

Le bureau

Présidente, correspondante et entraîneur : Isabelle Foucault (06 78 44 04 09).

Secrétaire : Julien Garineau.

Trésorier : Olivier Parent.

et de nombreux bénévoles bien précieux.



TOM pouce pousse ... LA MOELLE

L'association a marqué ses dix ans d'existence, le 17 mai 2014, en organisant un après-midi ludique et festif avec des danses, jeux pour enfants et adultes, contes, suivi d'une grande soirée spectacle animée par la troupe des *Balladins de l'Estrée*.

Dix ans au service des patients et de leur famille, pour apporter du réconfort et, dans la mesure du possible, un soutien financier face à la maladie. Ce qui a été le cas pour des Mesnilois cette année.

C'est aussi dans cet esprit du don aux autres que nous tentons de maintenir une collecte de sang sur notre commune. Un grand merci aux 61 donateurs qui se sont présentés à la collecte organisée le 27 septembre. Un résultat prometteur qui permettra de renouveler l'événement sur 2015, les 30 mai et 17 octobre.

Les activités organisées sur et autour de la commune nous permettent de soutenir des projets de recherche au Centre Henri-Becquerel à Rouen, projets couronnés cette année par le dépôt d'un brevet ; mais aussi des

actions d'amélioration des conditions d'accueil au service hématologie de l'hôpital Saint-Antoine à Paris avec l'inauguration, le 19 décembre, d'une salle des familles intégralement financée par l'association.

Vous souhaitez nous rejoindre et/ou nous soutenir, contactez-nous au 06 25 46 63 27.

E-mail : tompoucepousselamoelle@gmail.com



ENSEMBLE ŒUVRONS CONTRE LA LEUCÉMIE

C.R.I.S.T.A.L.E.

L'association C.R.I.S.T.A.L.E., centre de loisirs sans hébergement, termine sa sixième année depuis la disparition de l'AFES-Jeune créée en 2004.

L'année 2014 aura été une année de transition :

- Simplification de la grille tarifaire.
- Mise en place du nouveau projet pédagogique, s'appuyant sur une meilleure connaissance de notre patrimoine local et sur l'apprentissage de la

vie collective (ex. : organisation en juillet 2014 d'un camp itinérant à poney et à vélo).

- L'adaptation à la réforme scolaire avec la mise en place de la prise en charge des enfants à la sortie de l'école.

En 2015, C.R.I.S.T.A.L.E. et son équipe d'animateurs diplômés, seront à votre service les mercredis toute la journée ou les après-midi à partir de 12 h 00, ainsi que pendant les vacances scolaires (hors mois d'août).

Vous trouverez toutes nos activités sur www.cristale27.fr.

Pour plus de renseignements, contactez-nous par téléphone au 06 08 12 33 29 ou par e-mail à contact@crystal27.fr



L'association « Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée », devient « Les festivités mesniloises »

Lors des assemblées générales extraordinaires des 21 novembre et 4 décembre 2014, les adhérents ont validé la modification des statuts ainsi que le nom de l'association. C'est en présence de trente-huit adhérents, présents ou représentés, que s'est déroulée, le vendredi 21 novembre 2014, au foyer communal du Mesnil-sur-l'Estrée, l'assemblée générale annuelle de l'association « Comité des Fêtes du Mesnil-sur-l'Estrée ».

La présidente, Noëlle Gaillard, a souhaité la bienvenue à tous et remercié le maire et sa municipalité pour la subvention annuelle et le prêt des salles, ainsi que la CCRSE, l'Association familiale de Muzy et OSCAR (association de Saint-Rémy-sur-Avre) pour leur appui.

Elle n'a pas oublié les bénévoles pour leur énergie et leur

motivation, les services techniques de la commune, les commerçants qui ont donné des lots pour le loto du mois de novembre, ainsi que toutes les personnes qui apportent leur aide à la continuité de cette association.

Le bureau reste identique ainsi que la cotisation : 5 €
En 2014, l'association a organisé de nombreuses activités. En 2015, nos projets seront plus ciblés pour tenir compte de la participation plus ou moins forte des Mesnilois à certaines activités et nous retiendrons particulièrement : la chasse aux œufs, la foire à tout et le loto. D'autre part, des sorties culturelles et sportives sont à l'étude.

E-mail : lesfestivitesmesniloises@orange.fr

Le bureau



Le planning prévisionnel des activités communales et associatives pour 2015

- **5 janvier à 14 h 30** : spectacle offert aux enfants de l'école Gutenberg.
- **11 janvier à 11 h 00** : vœux du maire et du conseil municipal à la population.
- **15 janvier** : galette des Rois avec le « Mesnil'club aînés ».
- **23 janvier à 18 h 00** : assemblée générale de l'association « Firmin Didot ».
- **25 janvier à 15 h 00** : concert en faveur de la lutte contre la leucémie par « TOM pouce pousse ... LA MOELLE » en l'église d'Illiers-l'Évêque.
- **27 janvier à 20 h 00** : assemblée générale de l'association « Gymnastique volontaire mesniloise ».
- **1^{er} février** : concours de belote et jeux de société organisé par l'association « Les festivités mesniloises ».
- **20 février** : assemblée générale de l'association « Sauvegarde du patrimoine mesnilois ».
- **22 mars** : élections départementales 2015 : premier tour.
- **29 mars** : élections départementales 2015 : second tour.
- **5 avril** : traditionnel tournoi annuel de tennis de table ouvert à tous par « Les pongistes mesnilois ».
- **5 avril à 10 h 30** : pour les enfants de 3 à 11 ans, chasse aux œufs organisée par « C.R.I.S.T.A.L.E. » dans le parc du château.
- **11 avril à 10 h 00** : carnaval par les enseignants de l'école Gutenberg.
- **11 avril** : les noces d'argent des « Balladins de l'Estrée ».
- **8 mai à 11 h 00** : commémoration de la fin de la guerre 39-45 par l'Amicale des anciens combattants.
- **10 mai à 11 h 00** : commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- **16 mai** : marché de printemps avec ventes de plantes et de fleurs par « C.R.I.S.T.A.L.E. ».
- **30 mai de 9 h 00 à 13 h 00** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».
- **31 mai** : M. le maire et le conseil municipal vous invitent à célébrer les mamans.
- **13 juin** : l'association « Les pêcheurs rémois » fête ses 50 ans d'existence le samedi 13 juin, avec un concours de pêche.
- **14 juin** : fête pour les 10 ans de l'association « Les pongistes mesnilois ». Réservée aux membres du club.
- **29 juin** : spectacle de l'école Gutenberg.
- **14 juillet** : repas républicain et feu d'artifice.
- **13 septembre à 14 h 30** : randonnées mesniloises organisées par « TOM pouce pousse... LA MOELLE »
- **4 octobre** : foire à tout organisée par l'association « Les festivités mesniloises ».
- **17 octobre de 9 h 00 à 13 h 00** : collecte de sang organisée par l'EFS – Normandie et « TOM pouce pousse ... LA MOELLE ».
- **11 novembre à 11 h 00** : commémoration de la fin de la guerre 1914-1918.
- **21 novembre** : loto organisé par l'association « Les festivités mesniloises ».

Retrouvez toutes les activités en temps réel,
sur le site internet de la commune : <http://mesnil-sur-lestree.fr/>



Les commerces de proximité

Bar, tabac, épicerie	SANJAIME Lily et José	02 37 82 90 04
Boulangerie, pâtisserie	GOURDON Thierry et Barbara	02 37 82 90 08
PROXI Services	VERGER Julien et Séverine	02 37 48 19 37

Les entreprises mesniloises

Aide à la personne	LAINÉ Alain	06 16 52 45 29
Assistants maternelles agréées	REDOULES Valérie	06 80 46 53 46
	BERJONNEAU Christelle	09 52 90 45 13
	BRAUN Françoise	02 37 82 87 88
	CHOLLOUX Marie-Ange	02 37 82 81 77
	DAVID Sylvie	02 37 82 81 84
	MAYOT Henriette	02 36 30 92 51
AMPG	GASTELAIS Jean-Francois	06 42 63 90 52
Cabinet d'infirmières	CORBIN Carole - RENARD Karine	02 37 48 84 48
Construction, restauration	VAGNER Patrick	02 37 64 91 70
Destructions nids guêpes et frelons	MANUEL Garcia	02 37 82 85 23
		06 25 20 92 85
Ébéniste, restauration de meubles	QUESTE Benoît	02 37 82 81 55
Écurie Christophe Escande	ESCANDE Christophe	02 37 82 98 48
Générale de bâtiment	Entreprise SANIER	02 37 82 80 03
La Paonnerie (location salles/pensions équestres)	CORDONNIER Alain	06 25 46 63 27
Les poneys d'Alice	BOSSUYT Alice	06 30 92 17 42
Menuisier-Plaquiste	ESNAULT Philippe	06 19 88 28 19
SARL La main verte	LE QUELLEC Arnaud	06 75 90 99 26
Taxi Auvray	AUVRAY Jean-Charles	06 09 66 09 48
Pizzeria "La P'tite fringale"	Commerçant non sédentaire	06 62 76 15 23

Tout commerce ou entreprise souhaitant figurer dans cette page, peut laisser ses coordonnées à la mairie. Toute personne souhaitant faire partager ses photos, peut les adresser en mairie, nous les publierons.





Les lecteurs peuvent faire des commentaires et des suggestions sur le contenu de ce bulletin, ce qu'ils voudraient y trouver.

La correspondance peut être déposée dans la boîte aux lettres de la mairie ou envoyée par mail à :

mesnilsurlestrée@mail.com